

LA LOI SUR L'EXAMEN DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

LES INCIDENCES DE LA MESURE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme les premiers ministres des provinces de l'Atlantique estiment que la loi sur l'examen des investissements étrangers impose des restrictions aux sociétés étrangères et aux placements dans l'est du Canada, au moment où le taux de chômage dans notre région est de 11 p. 100 au moins et continue de s'aggraver, le ministre a-t-il l'intention de proposer, lorsqu'il rencontrera les ministres provinciaux de l'industrie, les 10 et 11 mars, que soit suspendue l'application de la deuxième partie de la loi, qui fait l'objet de controverses?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Non, monsieur l'Orateur, mais je me promets d'étudier avec eux le fonctionnement et les répercussions des mécanismes mis au point par mon ministère avec l'aide des leurs.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Où est le premier ministre, qu'est-ce qui lui arrive, est-ce grave?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir que le député se soucie autant que nous tous de la santé du premier ministre. Le premier ministre a la grippe. Je crois qu'il aurait vivement souhaité venir à la Chambre aujourd'hui, mais son médecin lui a conseillé de rester à la maison encore une journée. Je ferai part au premier ministre de l'inquiétude du député. Je sais qu'il en sera très touché.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA GRÈVE DES MANŒUVRES ET HOMMES DE MÉTIERS—LA FOURNITURE DES COMMANDES DE GRAINS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au président du Conseil du Trésor. Elle a trait à la grève des fonctionnaires actuellement en cours. Vu que, pendant la grève des manutentionnaires de céréales à l'automne dernier, la Commission canadienne du blé a déclaré que si la grève durait six semaines, nous ne pourrions pas remplir nos commandes de céréales à l'étranger avant la mi-mai 1975, et comme il y a eu au moins un autre arrêt de travail, je demanderais au ministre de nous dire si l'on a prévu des mesures d'urgence pour le cas où la grève actuelle se prolongerait, vu les effets déplorables qu'elle aura vraisemblablement sur nos engagements à l'étranger.

● (1450)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, ce n'est pas moi qui administre cet aspect du problème. Les employés en cause ont

Questions orales

le droit de faire la grève. Ce droit leur a été conféré par le Parlement, et je crois que nous devons le respecter. Évidemment, toute grève crée des problèmes dans certains secteurs de l'économie, mais c'était le vœu du Parlement de permettre aux employés d'utiliser cette arme-là, et je respecte ce vœu.

[Traduction]

LA GRÈVE DES MANŒUVRES ET HOMMES DE MÉTIERS—L'OPPORTUNITÉ DE LA CRÉATION D'UNE COMMISSION DE RÈGLEMENT DE CERTAINS DIFFÉRENDS

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'admets le point de vue adopté par le ministre à l'égard du droit de grève, mais comme cette affaire a des répercussions sérieuses pour les producteurs de l'Ouest canadien et sur l'ensemble du pays, peut-il nous dire si le gouvernement envisagera de créer une commission de règlement des différends qui mettent en cause l'intérêt public, afin que les céréaliculteurs du Canada ne soient plus exposés à rater des ventes à cause de grèves, ralentissements ou arrêts de travail pouvant survenir à l'avenir?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je n'ai pas d'indication à ce moment-ci à l'effet que cette grève a causé des problèmes très sérieux en ce qui a trait au transport des grains vers les ports, ou en ce qui a trait à l'acheminement des grains des ports vers nos acheteurs. De toute façon, je ne vois pas pourquoi, quand il s'agit des grains, on devrait retirer le droit de faire la grève, et permettre qu'on la fasse dans d'autres secteurs de notre économie. Ou bien on respecte le droit de grève ou bien on ne le respecte pas!

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

LA PRÉSENCE AU CANADA DE ROOSEVELT DOUGLAS EN DÉPIT DU MANDAT D'EXPULSION—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'ai posé au ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question concernant l'inquiétante affaire d'un certain Roosevelt Douglas, criminel condamné en 1969 pour incendie et démolition de l'ordinateur de l'université Sir George Williams. Son appel de la décision d'expulsion a été rejeté alors que le ministre et le solliciteur général avaient signé l'an dernier un imprimé rarement utilisé par lequel ils déclaraient que la présence au Canada de cet agitateur professionnel est «contraire à l'intérêt national». Le ministre suppléant peut-il dire pourquoi cet individu, considéré par le tribunal comme dangereux pour la sécurité de l'État, est encore au Canada et s'est manifesté la semaine dernière pour critiquer en public le livre vert sur l'immigration?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je m'empresse de prendre note de la question.